



Ville de
Maule

Liberté
Égalité
Fraternité

DECISION DU MAIRE n°6 /2024

Le Maire de Maule

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2020-06-51 du 8 juin 2020 , portant délégation du Conseil Municipal au Maire, pour la durée de son mandat, afin de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés par une procédure adaptée, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant que les crédits seront inscrits au budget de la commune de Maule,

Considérant que la commune a décidé de procéder à la refonte, extension et maintenance du dispositif de vidéoprotection,

Considérant la mise en concurrence effectuée par les services communaux,

Considérant que le marché a été mis en ligne le 5 octobre 2023 avec une remise des offres au 7 novembre 2023 et que 2 entreprises ont remis une offre,

Considérant l'avis favorable de la commission d'appel d'offres consultative réunie le 18 décembre 2023,

Considérant que la société SPIE CityNetworks a obtenu le meilleur classement suite à l'analyse des offres,

DECIDE

Article 1 : De signer avec la société SPIE CityNetworks sise Campus Saint Christophé – Edison 3 – 10 avenue de l'entreprise – 95863 CERGY PONTOISE Cedex, le marché à bons de commande relatif à la refonte, extension et maintenance du dispositif de vidéoprotection, pour un montant maximal par an de 250 000€ H.TVA et selon les conditions du marché.

Article 2 : Ampliation de cette décision est faite à Monsieur le Sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye et à Monsieur le Trésorier des Mureaux.

Fait à Maule, le 11/01/2024



[Signature]
Pour le Maire empêché,
Olivier LEPRETRE,
1^{er} Maire-Adjoint

Hôtel de Ville

BP 50 - Place de la Mairie - 78580 Maule

Tél. 01 30 90 49 00 - Fax 01 30 90 96 48 - contact.mairie@maule.fr - www.maule.fr

Envoyé en préfecture le 17/01/2024

Reçu en préfecture le 17/01/2024

Publié le

ID : 078-217803808-20240111-DM062024-CC